

**ASSEMBLÉES GÉNÉRALES  
ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE D'ATLAS**

**VENDREDI 02 MAI 2025 à 15 heures au CITL**

Arles, le 14 avril 2025

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous avons le plaisir de vous convier aux Assemblées générales ordinaire et extraordinaire d'ATLAS qui se tiendront **le vendredi 02 mai 2025, à 15h, au CITL, Espace Van Gogh, 13200 Arles.**

**L'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire est le suivant:**

1. Rapport moral de la présidente et vote sur ce rapport ;
2. Rapport d'activité de la secrétaire générale et vote sur ce rapport ;
3. Rapport financier de la trésorière et vote sur ce rapport ;
4. Lecture du rapport de la Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
5. Approbation des comptes annuels et vote sur l'affectation du résultat ;
6. Lecture du rapport spécial de la Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et vote sur ce rapport ;
7. Renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes du cabinet Béziat ;
8. Rapport de gestion du directeur d'ATLAS et présentation du budget prévisionnel ;
9. Débat d'orientation ;
10. Modifications du règlement intérieur proposées par le CA ;
11. Élections au conseil d'administration : présentation des candidats et vote.

**L'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire est le suivant:**

Soumission à l'approbation des modifications des statuts.

**[CONSULTER ET TELECHARGER LE RAPPORT D'ACTIVITE 2024 D'ATLAS](#)**

**N'oubliez pas :**

Les assemblées ne sont délibératives que si le quorum est atteint. Nous serions heureux de vous y retrouver nombreux-ses mais si vous ne pouvez pas être présent-e, merci de vous faire représenter en émettant une procuration.

**Modalités de vote\***

Le vote des différents rapports mentionnés dans l'ordre du jour ainsi que les élections au Conseil d'administration se feront sur place par un vote à bulletin secret.

> **Si vous votez par procuration**, en remplissant le bulletin prévu à cet effet, indiquez bien le nom du mandant (vous) et celui du mandataire et glissez-le dans votre enveloppe d'envoi. Ce bulletin devra parvenir à ATLAS (CITL-Espace Van Gogh-Place du Dr Félix Rey-13200 ARLES) **au plus tard le mercredi 30 avril 2025**.

> **Si vous votez par correspondance** (uniquement pour l'élection des administrateurs), le bulletin ci-joint devra parvenir à ATLAS (CITL-Espace Van Gogh-Place du Dr Félix Rey-13200 ARLES) **au plus tard le mercredi 30 avril 2025**.

Mettez votre bulletin rempli sous enveloppe vierge et fermée avec la mention :

« Vote par correspondance ATLAS Assemblée générale ordinaire ». Glissez cette enveloppe dans une enveloppe d'envoi au dos de laquelle vous indiquerez obligatoirement votre nom accompagné de la mention « Vote par correspondance ».

Vous trouverez ci-joint :

- les professions de foi des candidats ;
- le bulletin de vote à utiliser sur place ou par correspondance. Cochez les cases des candidates que vous choisissez ;
- une procuration à compléter.

\*Les statuts d'ATLAS prévoient que seuls les membres à jour de leur cotisation sont autorisés à voter.  
Pour renouveler votre adhésion, rendez-vous sur la page de notre site : [www.atlas-citl.org/adherer/](http://www.atlas-citl.org/adherer/)

La présidente, Margot Nguyen Béraud

  
 Association pour la promotion de la  
TRADUCTION LITTÉRAIRE  
Espace Van Gogh - 13200 ARLES  
04 90 52 05 50 - atlas@atlas-citl.org  
N° SIRET : 333 643 617 000 41